

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Judi 15 mai à 18 h 00

Bâtiment Lagarde Castelnau-Montratier

ORDRE DU JOUR

- SCOT : présentation par le bureau d'étude CITADIA de la démarche du SCoT de Cahors et du Sud du Lot, les éléments de diagnostic, et les enjeux révélés.
- Questions diverses

POINTS A RAJOUTER A L'ORDRE DU JOUR : (après accord du conseil communautaire)

- Délibérations : décisions modificatives
 - Travaux sur la voirie réalisés par un prestataire de service _____ page 1
 - Acquisition matériel roulant « camion » _____ page 1
- Délibération : Personnel : création d'un poste de saisonnier _____ page 2

2014-74 OBJET : DECISION MODIFICATIVE 2014-01 « TRAVAUX SUR LA VOIRIE REALISES PAR UN PRESTATAIRE DE SERVICE »

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- De créer l'opération 122 « travaux prestataire sur la voirie »
- de procéder aux écritures suivantes (section d'investissement) afin d'ajuster le budget de l'exercice 2014.

CREDIT A AUGMENTER			
Opération	Compte	Nature	Montant
122	21751	Travaux « prestataire » sur la voirie	+ 200 000 €

CREDIT A REDUIRE			
Opération	Compte	Nature	Montant
118	21751	Matériaux entretien voirie	-200 000 €

2014-75 OBJET : DECISION MODIFICATIVE 2014-02 « ACQUISITION MATERIEL ROULANT « CAMION » »

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- De créer l'opération 123 « acquisition matériel roulant « camion » »
- de procéder aux écritures suivantes (section d'investissement) afin d'ajuster le budget de l'exercice 2014.

CREDIT A AUGMENTER			
Opération	Compte	Nature	Montant
123	21571	Acquisition matériel roulant « camion »	+65 000 €

CREDIT A AUGMENTER			
Opération	Compte	Nature	Montant
OFI	1641	EMPRUNT	+ 55 000€

CREDIT A REDUIRE			
Opération	Compte	Nature	Montant
ONA	020	DEPENSES IMPREVUES	- 10 000 €

2014-76 OBJET : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE POUR FAIRE FACE A DES BESOINS SAISONNIERS

M. le Président expose aux membres du Conseil Communautaire la nécessité de recruter un agent saisonnier pour faire face au travail à réaliser au cours de la période d'été. Il propose pour cela la création d'un emploi d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet pour une durée de 6 mois, sur la base de l'IB 330, IM 316, à compter du 02/06/2014.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **ADOPTÉ** la proposition de son Président,
- **DECIDE** la création, pour un besoin saisonnier, d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet (IB 330 IM 316) pour une durée de 6 mois, à compter du 02/06/2014.
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à son Président pour effectuer les démarches nécessaires et signer tous documents utiles au recrutement de cet agent
- **DIT** que les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget Primitif 2014.